



CONSEIL CENTRAL DES LAURENTIDES

289, De Villemure, 2^e étage, St-Jérôme (Qc.) J7Z 5J5

Courriel : ccsnl@qc.aira.com

Télécopieur : (450) 438-5869 Téléphone : (450) 438-4197

St-Jérôme, le 5 juillet 2006

Au Comité régional pour la protection des falaises

Lors de sa rencontre du comité exécutif du Conseil central des Laurentides (CSN) du 29 mai 2006, c'est à l'unanimité que les membres ont accepté d'appuyer le comité régional pour la protection des falaises.

Le comité exécutif du CCSNL se dit très sensible à l'argumentation que vous avez développée et considère que le parc tel que proposé touchant les municipalités de Piedmont, Prévost et Saint-Hippolyte doit être conservé tel quel afin de sauvegarder cette faune et cette flore si précieuse en 2006.

Nous vous rappelons que le Conseil central des Laurentides (CSN) compte plus de cent syndicats regroupant plus de 13 500 membres dans la région administrative des Laurentides.

Toutes nos félicitations pour votre merveilleux travail.

Solidairement,

Gilles Turcotte,
Secrétaire-trésorier CCSNL